

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X

BULLETIN DU PRIEURÉ SAINT-JEAN

2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE



LA PETITE VOIX

Chapelles Sainte-Honorine et Saint-Mathias



SEPTEMBRE à DECEMBRE 2016 N° 147

Le Prieuré

Bien chers fidèles,

Nous ne voulons pas commencer cet éditorial sans vous inviter à adresser au Ciel nos prières pour M. l'abbé Vincent Callier qui nous a quittés pour d'autres champs d'apostolat, le Prieuré de Lille, en l'occurrence, et la desserte de la chapelle d'Amiens en particulier. Cette dernière, récemment acquise par la Fraternité et ancienne chapelle du Grand Séminaire d'Amiens, reste un des joyaux de l'art consacré à la Gloire de Dieu dans sa Liturgie. Après une longue période d'errance, nos fidèles d'Amiens ont bien été désormais récompensés.

Quant à nous, il nous reste à construire le Prieuré et son église, œuvre que notre prédécesseur a heureusement initiée sous la houlette bienveillante de nos supérieurs ! La première tranche des travaux a débuté avec la construction du Prieuré, remettant à plus tard, pour des questions de coût, celle de la chapelle et de ses annexes.

Il est peut-être bon de revenir sur ce qu'est un Prieuré au sein de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Cette dernière, fondée par M^{gr} Lefebvre en 1970, est effectivement structurée autour du Prieuré, qui au-delà d'être une maison d'habitants dans laquelle vivent les prêtres, est leur lieu de vie de communauté, à partir de laquelle ils exercent leur apostolat.

Aussi, autour de cette vie de communauté qui permet à la foi de se conserver et à la charité sacerdotale de s'exercer, se réalise donc le ministère sacerdotal, calqué sur les trois missions fondamentales de l'Église catholique : Prédication, administration des sacrements et gouvernement (trois missions qui reprennent tout simplement les trois parties de l'unité de l'Église catholique : Unité de la foi, de la liturgie et du gouvernement de l'Église).

Mais bien évidemment, c'est d'abord autour du sacerdoce et de la sainte Messe que le Prieuré est constitué. Ainsi, dans les premiers paragraphes, les statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X préci-

sent-ils : « *Le but de la Fraternité est le sacerdoce et tout ce qui s'y rapporte et rien que ce qui le concerne, c'est-à-dire tel que Notre Seigneur Jésus-Christ l'a voulu lorsqu'il a dit : « Faites ceci en mémoire de Moi. »*

Orienter et réaliser la vie du prêtre vers ce qui est essentiellement sa raison d'être : le saint sacrifice de la Messe, avec tout ce qu'il signifie, tout ce qui en découle, tout ce qui en est le complément. » Saint Thomas d'Aquin n'écrit-il pas de même que tous les sacrements sont ordonnés à la Sainte-Eucharistie !

Ce ministère sacerdotal découlera donc naturellement de cette fin. Et M^{gr} Lefebvre de préciser un des « *soucis majeurs* » du Prieur qui « *doit consister dans le bon ordre de la communauté, facilitant l'œuvre apostolique réalisée par la communauté.* »

Ainsi, si le premier rôle du Prieur est de s'exercer vis-à-vis de ses confrères, il doit également veiller au bon déroulement de l'apostolat autour du saint Sacrifice de la Messe tourné vers la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Pour nous, nous nous remettons tout simplement dans les sages traces laissées par nos prédécesseurs, reprenant toutes les œuvres que leur zèle sacerdotal nous a léguées. Sachez profiter du ministère de vos prêtres dans cet esprit profondément chrétien, qui





Église d'Amiens, nouveau lieu d'apostolat de M. l'abbé Callier

sait recevoir avec une grande humilité tous les dons reçus de Dieu pour les faire fructifier.

Seulement toutes les œuvres ? Cette année, avec l'ordination de M. l'abbé Daniel Sabur, notre chapelle de Pontoise accueille en plus les fidèles de rite catholique chaldéen. Afin de mieux faire connaître cette belle communauté, j'ai demandé à M. l'abbé Sabur de nous rédiger quelques articles qui paraîtront peu à peu.

Finalement, notre Prieuré sera un peu comme une citadelle qui permet de réaliser toutes ses œuvres, même si certaines chapelles desservies sont au loin. Et de fait pour vous, fidèles, comme le disait M^{gr} Lefebvre, les Prieurés sont aujourd'hui par suppléance « vos Paroisses ». Dans cette perspective, on comprend bien la raison de la construction d'un Prieuré destiné à remplacer celui qui, faute de fondations solides, est en train de se fissurer partout. En son centre, sera construite une église, destinée à rayonner dans la région.

Mais pour réaliser cet apostolat et cette œuvre de construction, nous avons besoin de votre aide. Ce sont tout d'abord vos prières que nous sollicitons, mais également votre soutien financier strictement nécessaire pour mener à bien cette lourde entreprise. Il est certain qu'elle dépasse de loin les possibilités de notre petit Prieuré et de ses fidèles. Aussi, que chacun soit l'apôtre de ce beau projet auprès de ses connaissances... Et la Providence fera le reste.

N'avons-nous pas à faire nôtre ce testament de M^{gr} Lefebvre, exprimé lors de son Jubilé sacerdotal de 1979 :

*Pour la gloire de la Très Sainte Trinité,
pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ,
pour la dévotion à la Très Sainte Vierge Marie,
pour l'amour de l'Église,
pour l'amour du pape,
pour l'amour des évêques, des prêtres, de tous les fidèles,
pour le salut du monde,
pour le salut des âmes,
gardez ce testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ !
Gardez le Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ !
Gardez la messe de toujours !*

Que Dieu vous bénisse !

Abbé Patrick VERDET



Croisade du Rosaire

M^{gr} Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, a annoncé le lancement d'une nouvelle croisade du Rosaire, afin de bien préparer spirituellement le centenaire des apparitions de Notre-Dame à Fatima (mai-octobre 1917).

Cette croisade se déroulera du 15 août 2016 au 22 août 2017.

Elle correspond aux intentions indiquées par la Sainte Vierge elle-même :

(I) Jésus veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Pour ce faire tous les fidèles sont invités :

- 1) à réciter quotidiennement le chapelet, seul ou en famille ;
- 2) à accomplir la dévotion de la communion réparatrice des cinq premiers samedis du mois, et à multiplier les sacrifices quotidiens en esprit de réparation pour les outrages faits à Marie ;
- 3) à porter personnellement la médaille miraculeuse et à la diffuser autour d'eux ;
- 4) à consacrer leurs foyers au Cœur Immaculé de Marie.

Outre la propagation de cette dévotion, on priera aussi **(II)** pour hâter le triomphe du Cœur Immaculé, et **(III)** pour que soit accomplie par le pape et tous les évêques du monde catholique la consécration de la Russie au Cœur douloureux et immaculé de Marie.

Et l'on ajoutera **(IV)** comme intention particulière la protection de la Très Sainte Vierge sur la Fraternité Saint-Pie X et tous ses membres, ainsi que sur les communautés religieuses de la Tradition.

M^{gr} Bernard Fellay fixe comme objectif un bouquet de 12 millions de chapelets et de 50 millions de sacrifices offerts à Notre-Dame de Fatima.

Comment définir « Chrétiens d'Orient » ?

Lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ s'apprêtait à monter aux Cieux pour s'asseoir sur le trône qui lui était dû, il chargea ses disciples de continuer son œuvre d'évangélisation auprès de toutes les nations de la terre, pour que celles-ci puissent aussi avoir part au salut et être ainsi agréées par le Père dans le Royaume des Cieux. Ces disciples se sont partagé le monde en étant envoyés en divers endroits. Ainsi nous savons que :

- ◆ Saint Pierre s'est d'abord dirigé à Antioche de Syrie (aujourd'hui Antakya en Turquie) puis est arrivé à Rome où il a subi son martyre,
- ◆ Saint André a évangélisé dans le Proche et Moyen-Orient,
- ◆ Saint Jacques le Majeur à Rome et en Espagne,
- ◆ Saint Jean à Éphèse,
- ◆ Saint Thomas en Mésopotamie, puis en Inde,
- ◆ Saint Jacques le Mineur à Jérusalem,
- ◆ Saint Philippe en Asie Mineure,
- ◆ Saint Barthélemy en Arménie et Moyen-Orient,
- ◆ Saint Matthieu en Éthiopie,
- ◆ Saint Simon et saint Jude au Moyen-Orient,
- ◆ Saint Mathias en Judée et en Éthiopie.

Tout cela nous montre que le christianisme s'est répandu dès les premiers siècles dans diverses parties du monde, aussi bien en Orient qu'en Occident.

On serait alors tenté de donner une première définition de « Chrétiens d'Orient » en disant que ce sont les chrétiens qui vivent en Orient, définition qui ne s'arrête qu'à la position géographique. Autrement dit, un chrétien d'Orient est un chrétien non latin, vivant sur un territoire non latin. Et s'il fallait



**Saint-Thomas, basilique du Latran
Fondateur de l'Église chaldéenne**

schématiser cette définition, cela donnerait la figure suivante :

Mais cela ne convient pas pour plusieurs raisons :

1. Il n'est pas convenable de définir la richesse des rites et des traditions apostoliques de ces chrétiens d'Orient seulement par opposition à celle des latins.
2. Cette définition ne permet pas de marquer les différences qui existent dans tout le monde oriental (rite, discipline, langue, ...). Au contraire, elle se contente de les amasser sous un seul nom ; ce qui est réducteur.
3. Aujourd'hui, beaucoup de chrétiens

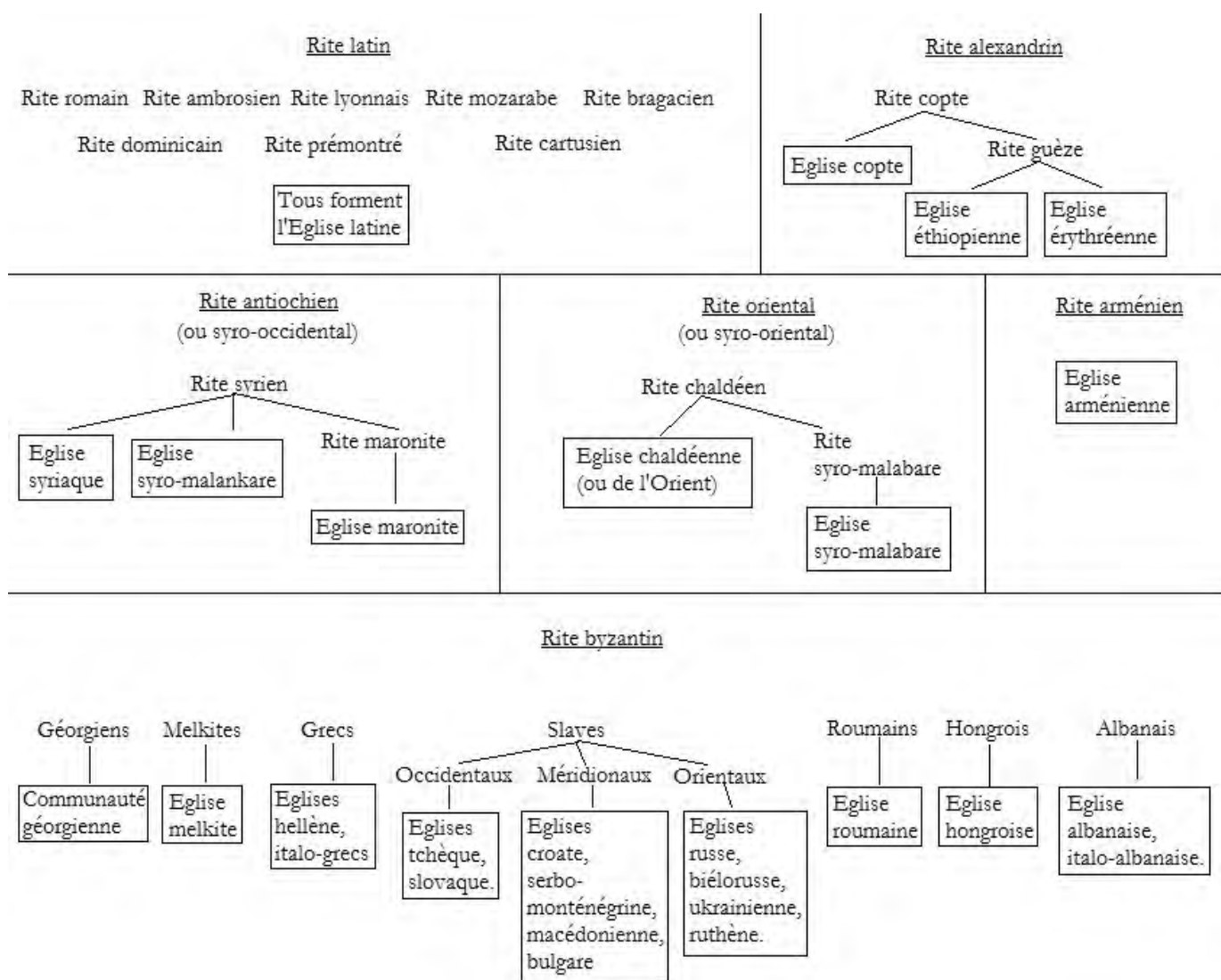
d'Orient se trouvent en Occident. Leur position géographique ne permet pas, pour autant, de les appeler « chrétiens d'Occident ». Bien qu'ils soient en France, Allemagne, États-Unis ou autre pays occidental, ces chrétiens sont et seront toujours appelés chrétiens d'Orient.

Il faut donc chercher une autre définition qui permet de tenir compte à la fois de la diversité qui existe entre eux (et donc de les distinguer entre eux), mais aussi du fait que, même en Occident, ils sont et restent des « chrétiens d'Orient ».

Pour résoudre ces deux difficultés, certains ont proposé de nommer ces chrétiens en rapport avec leur rite de baptême. En effet, d'après le Code de Droit Canonique, c'est le rite du baptême qui détermine l'appartenance à une Église « rituelle », et donc la soumission à ses lois propres. Ainsi, un enfant baptisé dans le rite latin appartient à l'Église latine, et est soumis au Code de Droit Canonique latin. De même, un enfant baptisé dans le rite chaldéen appartient à l'Église chaldéenne, et est soumis au Code de Droit Canonique chaldéen. Et ainsi de suite pour chaque rite.

Cette définition a le mérite de prendre en compte la diversité qui existe dans le monde oriental, qu'elle soit liturgique, disciplinaire ou autre. Et le schéma correspondant est le suivant :

| Latins | Orientaux |
|---|---|
| Français, espagnol, portugais, italiens, anglais, ... | Chaldéens, arméniens, coptes, byzantins, ... |



N.B. :

1. Tous les rites ne se sont pas développés de façon cloisonnée dans leur propre milieu, mais ont reçu quelques influences provenant d'autres rites.
2. Le rite byzantin est, à peu près, le même pour toutes les Églises byzantines.

Ce classement par rite a l'immense mérite de faire valoir la diversité qui existe chez les chrétiens d'Orient. Ainsi, ils sont différents quant à leur rite, mais aussi quant à leur discipline, langue et histoire.

Mais cette définition « rituelle » peut avoir la difficulté de faire sous-entendre que toutes ces Églises vivent côte-à-côte, comme ayant chacune une autonomie, sans qu'il existe un lien qui les unit, si ce n'est le culte rendu au Dieu trinitaire, Père, Fils et Saint-Esprit. Et cette définition d'« Église rituelle », bien qu'elle ait pu être employée, à juste titre, pour décrire la réalité des différentes Églises ayant chacune un rite, ne peut pas être employée de nos jours sans des précisions supplémentaires, qui ont une énorme importance.

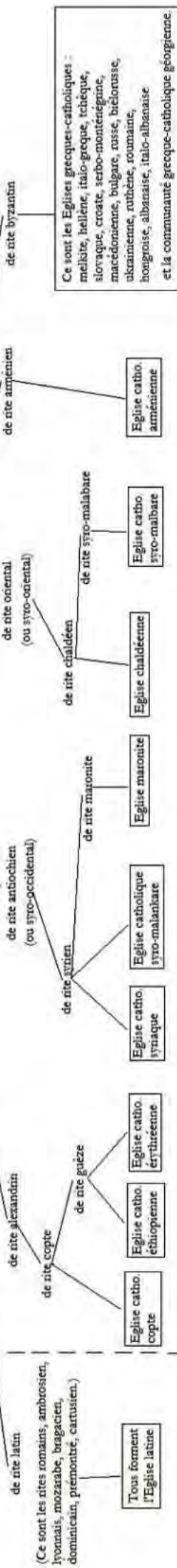
Aujourd'hui, le « flou » installé par le concile Vatican II au sujet de la définition de l'Église, a entraîné la nouvelle dénomination trompeuse d'« Églises sœurs ». La tromperie réside en ce que l'Église catholique ne semble plus être l'unique Église du Christ, mais comme vivant sur terre avec d'autres Églises « sœurs », en particulier les « Églises orthodoxes ». Les autorités prônent aujourd'hui une fausse égalité entre ceux qui détiennent fidèlement le dépôt de la foi (catholiques), et ceux qui ont voulu adapter la foi à leurs envies (hérétiques), ou qui ont voulu se séparer de l'unique bercail du Christ pour avoir leur indépendance (schismatiques).

Le danger est de faire appeler les Églises orientales catholiques : « sœurs » de l'Église latine catholique. Si tel est le cas, l'unité qui existe entre les catholiques latins et orientaux n'est fondée que sur quelques similitudes, telles que deux sœurs peuvent en avoir. Mais ces Églises catholiques, qu'elles soient orientales ou latine, ne seraient alors pas Une, comme le Credo nous le présente.

Vrais chrétiens

(appelés aussi catholiques)

ayant la même foi, le même culte et soumis à la même autorité.

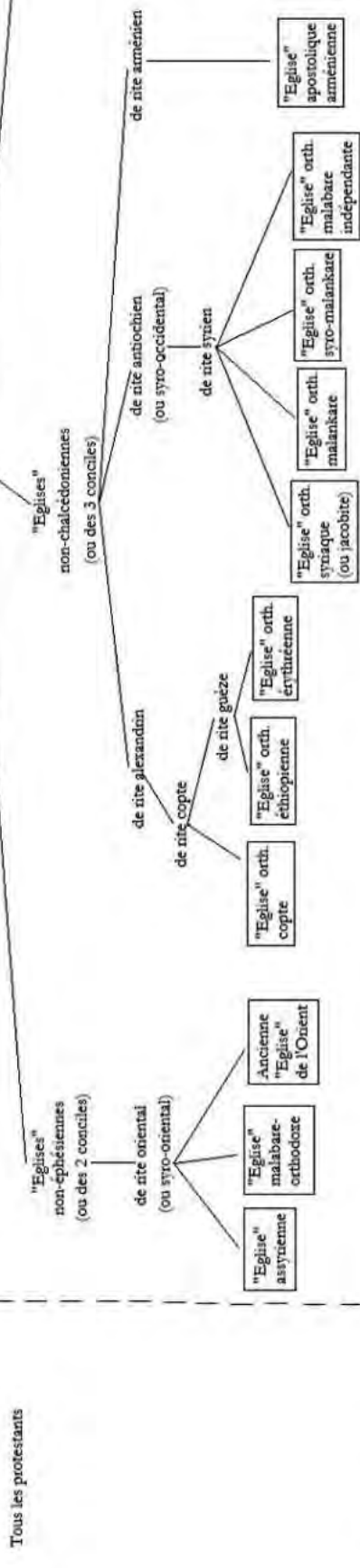


Vrais Chrétiens d'Orient

Vrais Chrétiens d'Occident

Faux chrétiens

Schismatiques (et très souvent hérétiques)



Ce sont les "Églises" orth. : d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople, de Jérusalem, de Géorgie, de Chypre, de Serbie, de Russie, de Grèce, de Roumanie, de Bulgarie, d'Albanie, de Pologne, de Tchéquie et de Slovaquie. Et une cinquantaine d'autres encore.

Faux chrétiens d'Orient

Faux chrétiens d'Occident

Hérétiques

Tous les protestants

Chronique des chapelles

Le dimanche 14 février : Récollecion de Carême prêchée par le Père Pierre, capucin de Morgon.

Le dimanche 6 mars : Les fidèles des chapelles participent au pèlerinage de la sainte Tunique d'Argenteuil. Pour la première fois, une messe aura lieu dans la basilique et sera célébrée par M. l'abbé Louis-Marie Berthe, au maître-autel. Nous aurons également l'occasion de vénérer un fragment de l'insigne relique.

Le lundi de Pâques 28 mars : Dans le cadre de l'ostension solennelle de la sainte Tunique, nous participons au pèlerinage, en bateau de Paris à Gennevilliers, puis en procession jusqu'à la basilique saint-Denys d'Argenteuil.

Le samedi 21 mai : Mgr Bernard Tissier de Mallerais vient administrer le sacrement de confirmation à Conflans. Un apéritif est offert à l'issue de la messe pontificale.

Le lendemain, **dimanche 22 mai** : Quatre enfants de nos chapelles renouvellent les promesses de leur baptême.

Le dimanche 29 mai : C'est la solennité de la Fête-Dieu, avec la traditionnelle procession dans les rues de Conflans.

Le dimanche 26 juin : M. l'abbé Vincent Callier fête son jubilé d'argent à Conflans.

Le mercredi 29 juin : à Ecône, M. l'abbé Pascal Hennequin est ordonné prêtre pour l'éternité, et le diaconat est conféré à M. l'abbé Louis Fontaine.

Le samedi 2 juillet : M. l'abbé Pascal Hennequin célèbre une première messe à Pontoise et le **dimanche 3 juillet**, une première messe solennelle à Conflans, à l'issue desquelles il nous donnera sa bénédiction. Il est nommé à Bruxelles.

Le samedi 13 août : M. l'abbé Vincent Callier prend la route pour sa nouvelle affectation au prieuré de Lille. Nous le remercions pour son apostolat et son dévouement auprès de nous tous et l'assurons de nos prières.

Le mercredi 17 août : M. l'abbé Patrick Verdet arrive au prieuré de Mantes pour assurer les fonctions de prieur. Il sera suivi, le lendemain, par M. l'abbé Daniel Sabur, ordonné à Saint-Nicolas-du-Chardonnet le 2 juillet et qui aura, notamment, pour charge de célébrer la messe dans le rite chaldéen à Pontoise.

Profitant des vacances des séminaristes, M. l'abbé Grégoire Molin et quatre jeunes des chapelles passent la semaine entière du 29 août pour effectuer des travaux de peinture à Conflans. Qu'ils soient, ici, remerciés pour leur dévouement. M. l'abbé Daniel Sabur sera présent à Conflans pour leur assurer la messe chaque jour.

Le dimanche 11 septembre : Les fidèles de Saint-Mathias, avec M. l'abbé Daniel Sabur, se rendent en procession à l'église Notre-Dame de Pontoise, à l'occasion de la fête de la Nativité de la Vierge, patronne du diocèse de Pontoise.



Avant de donner la bonne définition de *chrétiens d'Orient*, il est nécessaire de faire un rappel d'ecclésiologie.

Il est de foi que l'Église est Une. Nous le proclamons ouvertement dans le Credo à la messe. Cette unité de l'Église catholique se réalise entre les membres par un triple lien : la foi, le culte et le gouvernement. C'est-à-dire que pour être membre de l'Église catholique (la seule Église du Christ), il faut remplir ces trois conditions :

1. **Avoir la même foi ;**
2. **Adorer le même Dieu trinitaire, Père, Fils et Saint-Esprit ;**
3. **Être soumis à la même autorité, qui est celle du Pape, vicaire du Christ.**

Ainsi, les schismatiques, qui refusent de reconnaître l'autorité du souverain pontife, ne sont pas dans l'Église catholique, et n'ont aucun lien avec celle-ci, si ce n'est celui d'avoir les sacrements valides.

Ainsi, les schismatiques et hérétiques, qui refusent de reconnaître l'autorité du souverain pontife, mais aussi certains dogmes de foi, ne sont pas dans l'Église catholique, et n'ont aucun lien avec celle-ci, si ce n'est celui d'avoir les sacrements valides.

Si ces groupes schismatiques se font appeler « Église », ce n'est que par un abus de leur part. Ils ont, en effet, « pillé » les trésors de l'Église catholique (en particulier les sacrements), et font une « simulation » de l'Église catholique en l'imitant, sans pour autant l'accepter.

Il en est de même pour le nom de « chrétien ». Seuls les catholiques ont le droit de porter ce nom, puisqu'ils sont les seuls à être fidèles à l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est contenu dans l'Écriture Sainte et la Tradition. Les autres qui portent le nom de « chrétiens » (schismatiques, orthodoxes, protestants, hérétiques) font un abus, et ne sont, en réalité, que de mauvaises imitations des catholiques.

C'est pourquoi, il n'est pas juste de distinguer les chrétiens d'Orient uniquement par le rite, c'est-à-dire par le lien du culte (ou sacrement). Car, de fait, les catholiques et les orthodoxes ont tous deux les sacrements. Mais s'il est vrai que les orthodoxes ont des sacrements valides, cela ne suffit pas pour légitimer ce qu'ils font. Ils ont pris le trésor des catholiques et donnent ces sacrements à des schismatiques et à des hérétiques.

Il faut absolument distinguer les vrais chrétiens de ceux qui ne le sont pas, par le triple lien de foi, de culte et de gouvernement. Cela évitera de les confondre avec les orthodoxes schismatiques et



hérétiques. Et cela évitera aussi d'insulter ces catholiques d'Orient, qui se sont battus inlassablement durant des siècles, jusqu'à même verser leur sang, pour affirmer leur attachement au siège de Rome.

Ces catholiques orientaux font partie de la même Église que les catholiques latins, puisqu'ils ont la même foi, adorent le même Dieu trinitaire, et sont soumis à la même autorité : celle de Rome. La seule distinction qui existe entre eux est le rite. Les Églises orientales catholiques ne sont donc pas des Églises « sœurs » de l'Église latine, mais sont dans l'unique et même Église, qui est l'Église catholique. Et si on parle d'« Église » chaldéenne, maronite, malabare,..., c'est uniquement pour désigner ces chrétiens comme étant d'un rite catholique particulier, soumis à la juridiction d'un primat ou d'un patriarche, qui lui-même dépend du pape.

Au contraire, les « Églises » orthodoxes (donc schismatiques) n'ont aucune unité, pas même entre elles. Chacune de ces fausses « Églises » a une foi différente, et leurs fidèles sont soumis à des autorités totalement différentes, n'ayant ainsi aucun lien entre elles, si ce n'est d'avoir les sacrements valides. Elles ne sont pas pour autant des « Églises sœurs », mais plutôt des pilliers de trésors de l'Église catholique (les sacrements), et c'est en ce péché seul qu'ils se retrouvent.

Le schéma correct est reproduit en feuille à part !

En somme, un vrai chrétien d'Orient est un chrétien baptisé dans l'un des rites orientaux, ayant la vraie foi et reconnaissant l'autorité du pape. En d'autres termes, c'est un catholique oriental.

Les autres « chrétiens » d'Orient » (orthodoxes) n'ont que de pâles ressemblances avec les catholiques. Très peu ont la vraie foi. Mais absolument aucun ne reconnaît le pape comme souverain pontife et vicaire du Christ.

Abbé Daniel Sabur

Quarante bougies pour l'ADECOR

En cette année 2016, nous fêtons le quarantième anniversaire de l'« Association de catholiques de Conflans et de sa région » (ADECOR), fondée dans le but de sauver avec la messe traditionnelle, la foi catholique. Proposant, dès 1976, catéchismes pour enfants et conférences sur la « nouvelle messe », l'association invite des prêtres, à partir de 1978, pour célébrer la messe dominicale dans deux chapelles de fortune, à Pontoise, là où nous sommes encore aujourd'hui, et à Conflans, juste en face de l'église paroissiale Saint-Maclou. En 1979, elle acquiert à Conflans une salle de danse, qu'elle transforme peu à peu en notre actuelle chapelle sainte-Honorine. Depuis, d'incessants travaux et de régulières acquisitions ont permis d'offrir, pour le grand nord-ouest parisien, un véritable centre pour la messe traditionnelle, en même temps qu'un lieu familial de ressourcement doctrinal et spirituel.

A l'occasion de notre prochaine journée paroissiale, nous fêterons ce quarantième anniversaire : un diaporama retracera l'histoire de toutes ses années, nous donnant, photos vieilles à l'appui, la mesure de l'évènement. Mais outre la mémoire des dates et des hommes, un tel anniversaire nous incite à réfléchir sur bien des points, essentiels à cette œuvre, commencée, dans la région, il y a quarante ans, et que nous avons mission, aujourd'hui, de poursuivre : fidélité à l'héritage reçu ; mission sacerdotale et apostolat des laïcs dans le contexte, social et religieux, actuel ; défi de la transmission et du combat de la foi ; engagement des jeunes générations ; perspectives d'avenir. Ce sont là autant d'éléments, qui concernent tous les catholiques, et en premier lieu, bien sûr, leurs pasteurs, dont la mission est de conduire au Christ, le troupeau, qui leur est confié. Quelques mots sur la fidélité retiendront, cette fois-ci, notre attention.

La fidélité implique un rapport à autre que soi. La fidélité conjugale lie deux époux, l'un à l'autre ; un témoignage est fidèle, lorsqu'il est conforme à la véri-

té des faits ; et le fidèle, dans l'Église, est nommé tel, puisqu'il est fidèle (en principe, du moins) aux promesses et aux engagements de son baptême. Pour nous, la fidélité exigée s'entend par rapport à l'intention première et salutaire de ceux, qui ont commencé cette œuvre : sauvegarder la vraie messe de toujours ; se préserver des nouveautés conciliaires, qui tendent à frelater le message évangélique.



Pour beaucoup, cependant, la fidélité est conçue de façon passive et toute négative : est un époux fidèle, celui qui n'est pas adultère ; est un témoin fidèle, celui qui ne déforme pas la vérité ; est un chrétien fidèle, celui qui n'abandonne pas le Christ et son Église. Tout cela, pour être vrai, n'en est pas moins, très largement, insuffisant. Car la fidélité est bien plus qu'une non-trahison ; elle est un attachement, de cœur et d'esprit, toujours plus profond, et qui tend aussi à devenir de plus en plus éclairé ; la fidélité est dans cette attitude active, tout autant respectueuse que bienfaisante, à l'égard du dépôt, qui nous a été confié : que ce soit celui de son conjoint, de la vérité, ou du Christ lui-même.

Aussi, ces quarante années de présence de la Tradition sur Conflans nous invitent à honorer cette fidélité, qui implique accueil et don de soi. Accueil, car il s'agit de recevoir la Tradition catholique, non pas seulement en raison d'un esthétisme spirituel et mondain, mais aussi et surtout avec sa foi et tout son amour. Don de soi, car il s'agit encore, et toujours, de se donner à l'égard d'une œuvre d'Église, pour la faire connaître et aimer.

Que cet anniversaire nous amène donc à redire toute notre reconnaissance pour ceux qui nous ont précédés, et qui nous lèguent aujourd'hui l'œuvre qu'ils ont, sinon inaugurée, du moins poursuivie.

Abbé Louis-Marie Berthe

Activités de nos chapelles

CATÉCHISME POUR ENFANTS (hors vacances scolaires)

Responsable : M. l'abbé Berthe
le samedi (9h30 et 10h30)

CATÉCHISME POUR DEBUTANTS (hors vacances scolaires)

M. l'abbé Berthe
le vendredi (20h45)

COURS DE DOCTRINE APPROFONDIE (hors vacances scolaires)

un vendredi sur deux (19h30)
M. l'abbé Berthe

RÉCOLLECTIONS SPIRITUELLES

(Tiers-Ordre de la Fraternité
et anciens retraitants)

Responsables :

Tiers-Ordre : Mme Fontaine
anciens retraitants : M. Pichon

LES AMIS DE SAINT AUGUSTIN

Responsable : Louis Delaître

SERVICE LITURGIQUE

Responsable : M. l'abbé Berthe

CHORALES

Répétitions à Conflans :

* grégorien, le dimanche à 10h10 avant la Messe.

Responsable : M. Bruneau

* polyphonie, une fois par mois.

Responsable : Mme Bulin

SCOUTISME

Responsable : M. Chrissement

ÉQUIPE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHAPELLES

Responsable : M. G. Molin

ÉQUIPE MÉNAGE

Responsable : Mme Delaître

ÉQUIPE FLEURS

Responsable : Melle Molin

Carnet

baptêmes : le 5 décembre 2015, Ambroise Roudergues - le 12 décembre 2015, Alexandre Hugon.
le 20 décembre 2015, Marie-Ausilia Essono-Nguema - le 26 décembre 2015, Marcel Bruneau
et Baptiste Ruffiandis-Bard.
le 19 mars 2016, Claire Triomphe - le 18 Juin 2016, Sixtine Storez et Angèle Thizy.
le 24 juillet 2016, Véronica Gréard - le 18 Septembre 2016, Marie Carmela Iborra.
le 25 septembre 2016, Leslie Chapuis.

premières communions : le 5 juin, François Barré, Joseph Kerhoas, Maxime Rivette, Laure Coppens,
Victoire Génies.
le 12 juin, Gaspard Chrissement - le 25 septembre, Leslie Chapuis.

confirmations : le 21 mai, Henri Barré, Thomas Hennequin, Caroline Barré, Anyssa Chnafi, Gersende Chrissement,
Claire Foucher, Marie Foucher, Natacha Serrano, Blandine Lefebvre, Léana Maville,
Floriane Ruffiandis, Gaëlle Tailhades.

communions solennelles : le 22 mai, Vianney Fontaine, Aloÿs le Roux, Florence Doumic, Blandine Lefebvre.

mariages : le 2 avril, Joseph Lefebvre et Marie-Hélène Fontaine, à Pacy-sur-Eure.
le 17 septembre, Louis Gille et Adeline Delétoille, à Jouy-Mauvoisin.
le 17 septembre, Jérémy Thébault et Mélanie Lopez, à Verneuil-sur-Avre.

ordinations à Ecône : le 12 mars, au sous-diaconat, de M. l'abbé Louis Fontaine.
le 29 juin, au sacerdoce, de M. l'abbé Pascal Hennequin.
au diaconat, de M. l'abbé Louis Fontaine.



Chapelle Sainte-Honorine

66, rue Maurice Berteaux - 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
(face au parking de la mairie)

Tel. 01 34 90 15 40 - chapellesainte-honorine@orange.fr

Chapelle Saint-Mathias

3, bd des Cordeliers - 95300 PONTOISE

Site internet : « conflans-pontoise.e-catho.com »



Horaires habituels des offices de la semaine

Chapelle Saint-Mathias

Dimanche : 8h00 Chapelet et Confessions - 8h30 Messe chantée.
10h30 Messe (rite chaldéen).

Mercredi : 18h00 Chapelet et Confessions - 18h30 Messe.

Chapelle Sainte-Honorine

Dimanche : 10h00 Chapelet et Confessions - 10h30 Messe chantée.

Jedi : 8h30 Messe.

Vendredi : 18h00 Chapelet et Confessions - 18h30 Messe.

(1^{er} vendredi du mois : Messe chantée et Salut du Très Saint-Sacrement).

Samedi : 8h00 Confessions - 8h30 Messe.

(1^{er} samedi du mois : Messe chantée et Salut du Très Saint-Sacrement).

M. l'abbé Louis-Marie Berthe peut être joint :

(vendredi, samedi, dimanche)

(lundi, mardi, mercredi, jeudi)

à la Chapelle Sainte-Honorine : 01 34 90 15 40

au Prieuré Saint-Jean : 01 30 33 58 07

adresse électronique : louismarie.berthe@gmail.com

Une permanence est assurée le vendredi et le samedi (uniquement sur rendez-vous).

Quelques dates à retenir

Octobre

lundi 24 : Chapelet continu.

Novembre

samedi 19 : Journée travaux.

samedi 26 : Ménage de la chapelle Ste-Honorine.

dimanche 27 : 40 ANS de l'ADECOR.

Décembre

jeudi 8 : Fête de l'Immaculée Conception.
Procession dans les rues de Conflans
après la Messe de **19h00**.

dimanche 11 : Récollecion de l'Avent.

samedi 17 : Journée travaux.
Ménage de la chapelle Ste-Honorine.

NOËL

samedi 24 :

Sainte-Honorine (23h00) : Veillée de Noël.

dimanche 25 :

Sainte-Honorine (0h00) : Messe de Minuit.

Saint-Mathias (8h30) : Messe de l'Aurore.

Sainte-Honorine (10h30) : Messe du Jour.

samedi 31 (18h00) : Messe avec le Te Deum
et Salut du Très Saint-Sacrement.



INTENTIONS DE LA CROISADE DU ROSAIRE

Octobre : L'éducation chrétienne de la jeunesse.

Novembre : Les âmes du Purgatoire.

Décembre : La conversion des pauvres pécheurs.



INTENTIONS DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE

Octobre : Pour la jeunesse et l'Ecole catholique.

Novembre : Pour obtenir la grâce d'une bonne mort.

Décembre : Pour les âmes du Purgatoire.